

## LA CONTENTION DES CHEVAUX CHEZ LES AUTEURS ANTIQUES, I<sup>er</sup> – IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Par François VALLAT\*

\*Docteur Vétérinaire, Docteur en Histoire  
10 rue Jean Pigeon, 94220 Charenton-le-Pont  
[francoisvallat@hotmail.com](mailto:francoisvallat@hotmail.com)

### Sommaire :

L'examen des textes de Columelle (I<sup>er</sup> s.) et des hippiatres de l'Empire romain tardif (IV<sup>e</sup> s.) donne les caractéristiques de la contention opératoire chez les grandes espèces domestiques. En raison de sa grande taille, le travail (*machina*) de Columelle ne pouvait être utilisé comme de nos jours, mais plutôt comme une cage où l'animal était attaché en position chirurgicale. En outre, un procédé original de fixation de la tête évoque le cornadis autobloquant actuel. Le travail permettait aussi de suspendre (*suspendere, statuere*) les chevaux incapables de tenir debout, le temps de leur guérison. Une version rustique servait enfin de couloir de saillie. À la *machina*, installation fixe des grands domaines, les vétérinaires antiques préférèrent l'abattage (*deponere, exponere, elidere*), plus rapide à mettre en œuvre, mais exigeant une véritable expertise. Dans ce contexte, l'usage de la fosse (*fossa*) est analysé.

**Mots-clés :** Antiquité, cheval, contention, chirurgie, travail, abattage, saillie

**Title:** The restraint of horses as described by ancient Greek and Roman authors, from first to fourth century AD

### Summary:

The study of texts by Columella (I<sup>st</sup> century) and by hippiaters of the late Roman Empire (IV<sup>th</sup> century) reveals characteristics of ancient restraint methods used in performing surgery on large domestic species. Because of its large size, Columella's travis (*machina*) could not be used as is done nowadays, but as a cage in which animals were strapped in a surgical position. Moreover, an original method of steadying the animal's head reminds one of the present-day self-locking feed barrier. The travis also made it possible to suspend (*suspendere, statuere*) horses that could not remain standing on their own, for the duration of the recovery period. And a rustic version of *machina* was used as a mating corridor for horses. Rather than resort to a *machina*, a fixed piece of equipment found on large estates, ancient veterinaries preferred casting horses (*deponere, exponere, elidere*), which was faster but required real expertise. In this context, the use of a pit (*fossa*) is analyzed.

**Keywords:** Antiquity, horse, restraint, surgery, travis, casting, mating

Cet article est l'ébauche d'une communication au IV<sup>e</sup> Colloque international de médecine vétérinaire antique, tenu à Lyon en juin 2014, dont les actes seront publiés dans la revue *Pallas*.

Tant que l'anesthésie équine n'a pas connu, jusqu'à la généralisation au XX<sup>e</sup> siècle, de produits sûrs et maniabiles, la contention physique des grandes espèces est restée pratique courante. Aussi l'appréciation des méthodes décrites par les auteurs antiques reste-t-elle possible en se référant aux connaissances modernes et contemporaines.

Lorsque les chevaux et bovins sont opérés sans sédation, la puissance de leurs réactions

devient dangereuse pour eux-mêmes et pour le personnel, ce qui incite à recourir, suivant la docilité du sujet et l'intensité des douleurs qu'il endure, à des méthodes plus ou moins coercitives. Aux interventions légères on réserve les entraves (*compedire, συμποδίξειν*<sup>1</sup> entraver les pieds) connues depuis la domestication, mais aussi les « dérivatifs de la dou-

<sup>1</sup> Hipp. B. 30, 22, 3 ; Hipp. B. 38, 6 (Hiéroclès).

leur », le tord-nez et les morailles qui pincement la lèvre ou l'oreille. Malgré sa simplicité, ce dernier procédé n'apparaît nulle part dans les documents antiques, ce qui ne signifie pas qu'il ait été ignoré.

Les opérations plus importantes exigent d'immobiliser l'ensemble du corps, l'animal étant soit debout dans un travail, soit en décubitus, éventualité qui suppose une bonne expertise car l'abattage à l'aide de cordes n'est pas dénué de risques. La chute du corps sur le sol autant que les réactions de défense associées au couchage donnent lieu à des accidents bien répertoriés – fracture vertébrale, déchirure d'organes abdominaux ou de masses musculaires.

La littérature antique fournit rarement le détail des procédés de contention. Les passages qu'il a été possible de retenir sont empruntés aux agronomes classiques Columelle et Varron ainsi qu'à certains auteurs d'hippiatrie de l'Antiquité tardive – Végèce, Pélagonius, Ap-syrtus, la *Mulomedicina Chironis* (Chir.)<sup>2</sup>.

Après avoir passé en revue les modes de contention de l'animal debout, on envisagera l'abattage chirurgical en insistant sur ses modalités et sur le vocabulaire employé dans les textes. La contention des membres, faisant suite aux réductions des luxations ou des fractures, mériterait un article à elle seule. Elle sera laissée de côté.

## Les usages du travail

### La contention debout

Columelle VI, 19 (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) est à notre connaissance le premier à évoquer la *machina* (mot emprunté au grec *méchanè*) bien qu'il se soit assurément inspiré d'ouvrages antérieurs perdus pour nous, comme le traité d'agriculture du Carthaginois Magon ou l'encyclopédie de Celse – de celle-ci, seule la partie relative à la médecine nous est parvenue.

« XIX, 1 *Sed et machina fabricanda est qua clausa iumenta bouesque curentur, ut et propior accessus ad pecudem medentibus sit nec in ipsa curatione quadrupes reluctando remedia respuat. Est autem talis machinae forma : roboreis axibus*

*conpingitur solum quod habet in longitudinem pedes nouem et in latitudinem pars prior dipundium semissem, pars posterior quattuor pedes. 2. Huic solo septenum pedum stipites recti ab utroque latere quaterni applicantur. Ii autem qui ipsis quattuor angulis affixi sunt <...>, omnesque transuersis sex temonibus quasi uacerrae inter se ligantur ita ut a posteriore parte, quae latior est, uelut in caueam quadrupes possit induci nec exire alia parte prohibentibus aduersis axiculis. Primis autem duobus statuminibus inponitur firmum iugum ad quod iumenta capistrantur uel boum cornua reli-gantur, ubi potest etiam numella fabricari ut inserto capite descendentes per foramina regulis ceruix catenetur. 3. Ceterum corpus laqueatum et distentum temonibus obligatur innotumque medentis arbitrio est expositum. Haec ipsa machina communis erit omnium maiorum quadrupedum*<sup>3</sup>.

«1. Il faut construire une machine dans laquelle on enfermera les chevaux et les bœufs, afin qu'on puisse les approcher de plus près pour les soigner, et que ces quadrupèdes, au moment de les soigner, ne recrachent pas les remèdes. Voici la forme à donner à cette machine.

On assemble sur le sol de fortes planches de chêne sur une longueur de neuf pieds, et dont la largeur à l'avant soit de deux pieds et demi, et de quatre à l'arrière. 2. Dans ce sol, on enfonce de chaque côté quatre poteaux droits, de sept pieds de hauteur. Ceux-ci, qui sont fixés à chacun des quatre angles [...], sont tous assujettis entre eux, comme des barrières, par six traverses, de sorte que l'animal puisse être introduit par la partie arrière, la plus large, dans cette sorte de cage dont il ne peut pas sortir par l'autre extrémité où il est arrêté par les chevrons qu'il y rencontre. Aux deux poteaux antérieurs, on fixe un joug solide où l'on attache les chevaux par le licol, ou les bœufs par les cornes. On peut aussi y pratiquer un carcan dans lequel, une fois la tête engagée, le cou soit retenu par des bâtons qui descendent, en glissant de haut en bas, dans des trous. 3. Le reste du corps est attaché aux traverses, garrotté et étiré de sorte que l'animal reste immobile, au gré de l'opérateur. Cette machine servira pour tous les grands quadrupèdes. »

Les dimensions indiquées, après transcription en système métrique (**tableau 1**), permettent une reconstitution graphique (**Fig. 1 et 2**).

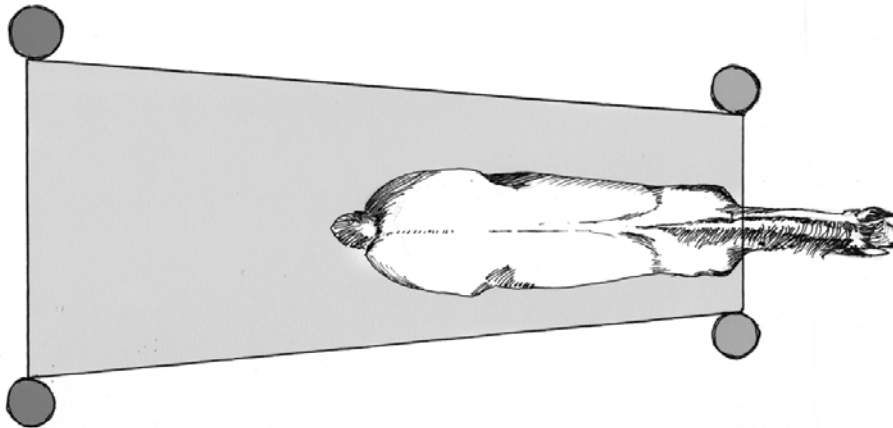
La hauteur de 2,07 m des poteaux correspond à leur partie apparente, la base étant sans doute enfouie dans un appareil maçonné. Un cheval de 1,40 m au garrot (taille moyenne du

<sup>2</sup> Concernant la datation des différents auteurs : SABBAH *et al.*, 1987.

<sup>3</sup> Texte aimablement communiqué par Pierre-Paul Corsetti, extrait de l'édition à paraître à la CUF.

	<b>En pieds (0,296 m)</b>	<b>En mètres</b>
Plancher de chêne, longueur	9	2,664
Plancher, largeur à l'avant	2,5	0,740
Plancher, largeur à l'arrière	4	1,184
4 poteaux verticaux	7	2,072
6 traverses joignant les poteaux	Non précisé	Non précisé
Barres transversales empêchant la sortie à l'avant – joug ou carcan à barreaux mobiles verticaux pour maintenir la tête	Non précisé	Non précisé

Tableau 1 : dimensions métriques du travail de Columelle.



**Fig. 1 : Plan du travail décrit par Columelle, occupé par un cheval mesurant 1,40 m au garrot, type moyen des sujets contemporains. La surface excessive de l'appareil ne permet aucune contention, si ce n'est par la tête** (Cliché F. Vallat).

cheval antique, celle d'un double poney actuel<sup>4</sup>) porte naturellement la tête à 1,75 m (mesure prise à la nuque). Le travail dépasse ainsi d'une trentaine de centimètres le sommet du crâne.

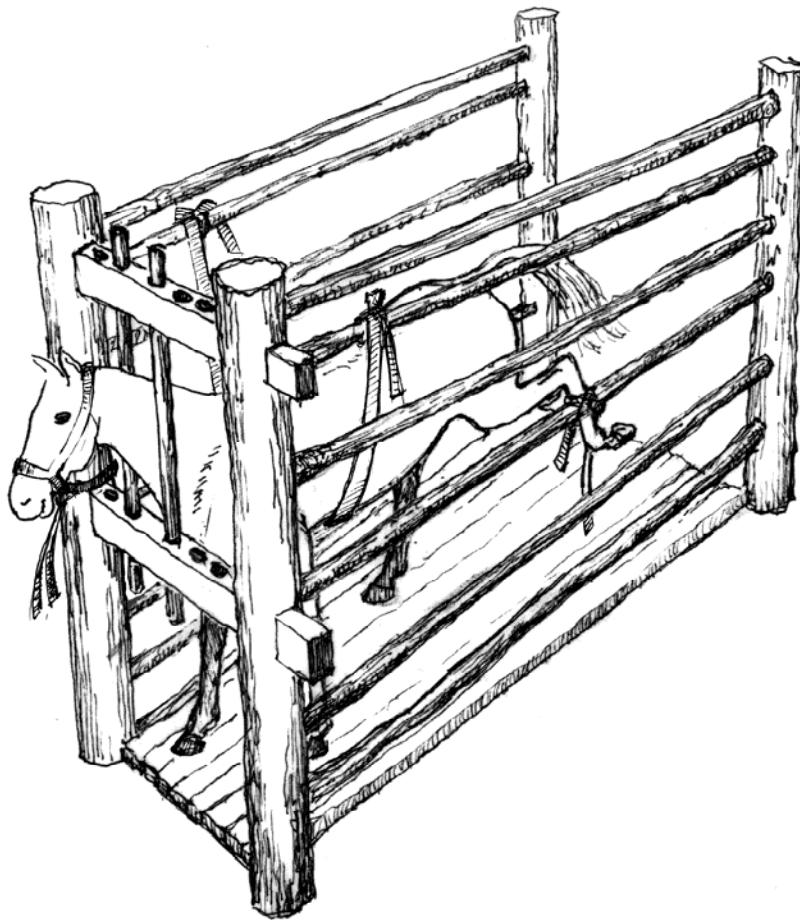
Une remarque s'impose. La surface considérable du dispositif ne correspond pas plus aux mensurations des bœufs antiques (1,30 m au garrot<sup>5</sup>) qu'à celle des chevaux. La faible

corpulence des uns et des autres s'accommode mal de telles dimensions.

L'emploi de la *machina* pour la **castration des veaux** pose la même question. Columelle, VI, 26, qui ne mentionne pas d'âge idéal pour cette intervention, la situe seulement en automne, mais Varron, II, 5, donne à ce sujet d'utiles précisions. Il conseille de faire saillir les vaches durant la période de quarante jours qui suit la constellation du Dauphin (en été) pour qu'elles vèlent, après dix mois, au moment le plus tempéré de l'année (la gestation dure effectivement neuf mois et dix jours). Les naissances auraient donc lieu en mars-avril, de

<sup>4</sup> Un cheval toisant moins de 1,47 m au garrot prend le nom de poney, à l'exception des pur-sang arabes.

<sup>5</sup> ARBOGAST *et al.*, 1987, p. 24.

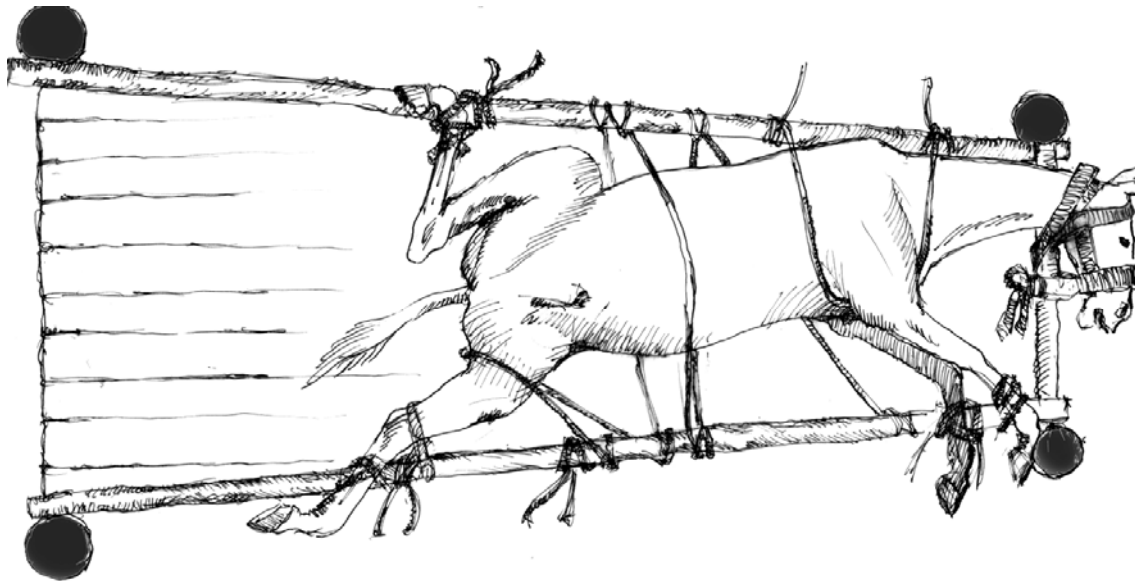


**Fig. 2 :** Élévation d'une reconstitution du travail de Columelle, occupé par le même cheval. Le sens des lattes du plancher représenté ici ne correspond sans doute pas à la réalité, la disposition transversale étant plus conforme à la pratique (Cliché F. Vallat).

sorte qu'à l'automne suivant les veaux auraient sept ou huit mois. Dans ce cas encore, et si les pratiques d'élevage de Varron rejoignent celles de Columelle, la taille des jeunes animaux serait dérisoire par rapport à l'espace compris entre les parois du travail (à moins qu'une *machina* particulière ne leur soit destinée).

Mais, à bien lire le texte, l'inadaptation de l'appareil n'est qu'apparente : « *Le reste du corps est attaché aux traverses, garrotté et étiré de sorte que l'animal reste immobile, au gré de l'opérateur.* » La contention ne résulte donc pas de l'exiguïté du travail, à l'inverse de nos jours où les flancs de l'animal sont serrés latéralement. Le patient est attaché aux traverses à l'aide de liens dans l'attitude choisie pour l'intervention. Une fois la tête immobilisée à l'avant, une corde (en l'occurrence, rien

n'indique que les plates-longes, très préférables, étaient connues), passée plusieurs fois autour du tronc, retient celui-ci au contact des barres, à droite ou à gauche du travail. Ceci fait, des liens étendent chacun des membres dans la direction voulue. Il devient même possible de suspendre le sujet au-dessus du sol, ou d'exposer au couteau de l'opérateur un de ses sabots à l'extérieur de la cage (**Fig. 3**). Cette laborieuse mise en position du patient s'apparenterait davantage à celle facilement pratiquée de nos jours sur les chevaux abattus à l'aide de cordes. La contention en cage expose cependant à moins d'accidents tout en restant à la portée des ouvriers des grandes exploitations agricoles, dénués de formation particulière. L'intervention du *ueterinari*us, spécialiste à



**Fig. 3 : plan du même travail montrant l'usage hypothétique de celui-ci en vue de la castration**  
(Cliché F. Vallat).



**Fig. 4 : Cornadis autobloquant. Trois positions de la barre mobile empêchant le retrait de la tête vers l'arrière.** (Extrait du catalogue de la Société Jourdain®, [jourdain-group.com](http://jourdain-group.com))

peine évoqué par Columelle, semble alors exceptionnelle dans le monde rural<sup>6</sup>.

Si l'usage du travail différait du nôtre, en revanche la fixation de la tête et de l'encolure au moyen de barres verticales amovibles que

décrit le texte a connu un récent renouveau. Le « *carcan dans lequel, une fois la tête engagée, le cou [est retenu] par des bâtons qui descendent en glissant de haut en bas dans des trous* » représente une forme primitive du « *cornadis autobloquant* » de nos stabulations libres. Celui-ci se compose d'une sorte de grille de tubes métalliques placée entre l'aire de stabulation et l'auge. Lorsqu'un bovin passe la tête entre les barreaux pour s'alimenter, un

<sup>6</sup> Occurrences de *ueterinariarius* chez Columelle : VI, 8, 1 (traitement du mal de langue des bovins) ; VII, 5, 14 (pose du sétou à l'oreille du mouton).

bras articulé permet, par déplacement d'un barreau sur deux, de réduire l'espace enserrant l'encolure. L'animal prisonnier ne peut reculer (**Fig. 4**). Plus simplement, les bâtons verticaux du dispositif antique sont passés, selon la largeur de l'encolure, par des orifices traversant à espaces réguliers, au-dessus et en dessous, deux poutres horizontales (**Fig. 2**).

### **Le travail permet l'administration de breuvages**

Pélagonius utilise comme une poulie la barre située au-dessus de la tête pour lever, à l'aide d'une corde, les naseaux vers le haut et faire ingurgiter une potion. Par exemple, dans les maladies ictériques :

Pelag. 11. *Curabis sic : asparagi siluatici radicem contundes et in aquae congium mittis et tertias decoquis et per cornu naribus infundis et patieris equum diutius suspensum durare*<sup>7</sup>.

« Tu le soigneras ainsi : tu broieras de la racine d'asperge sauvage, tu la mets dans une conge<sup>8</sup> d'eau, tu fais réduire au tiers, tu verses dans les naseaux à l'aide de la corne, et tu attendras que le cheval reste suspendu un certain temps. »

### **Le travail appareil de suspension**

Non seulement le travail permet de fixer la partie du corps à opérer, mais il sert aussi à suspendre un cheval incapable de tenir debout. Pour cela, on lui tend sous le tronc un tablier sur lequel il repose (**Fig. 5 et 6**). En raison de son poids, un cheval qu'une quelconque affec-

tion contraint de rester couché ne tarde pas à souffrir d'escarres. La suspension prévient cet accident, même si elle expose à la longue à des troubles digestifs. Deux passages de la *Mu-lomedicina Chironis* y font allusion.

Chir. VII, 674. *Quodcumque iumentum renes uulserit, si se portabit, sic eum curabis. In machinam mittito et bene suspendito et imposito pridie in renibus et lumbis eius bulbos manipulos [...]. Cum iam confirmasse uisum fuerit et posse se portare, eicies eudem de machina, paulatim cottidie promoues.*

« Si un cheval s'est fait un tour de reins, s'il se porte [lacune? « s'il ne tient plus debout »? voir la suite], tu le soigneras ainsi. Installe-le dans le travail et suspends-le bien ; la veille, étends-lui sur les reins et les lombes des bulbes [...]. Dès qu'il te semblera plus assuré sur ses pieds et capable de se porter, tu le feras sortir du travail, tu le feras marcher peu à peu chaque jour. »

Chir. VII, 714. *De renibus et posterioribus partibus. Si cui iumento renes ceciderint aut lumbi condoluerint [...]. Sic curabis. Sanguinem a uisceribus aut de cauda mittere curabis. Ipsum sanguinem excipies et unctioni commisceas et ueruenis fouebis et in machinam statuere curabis.*

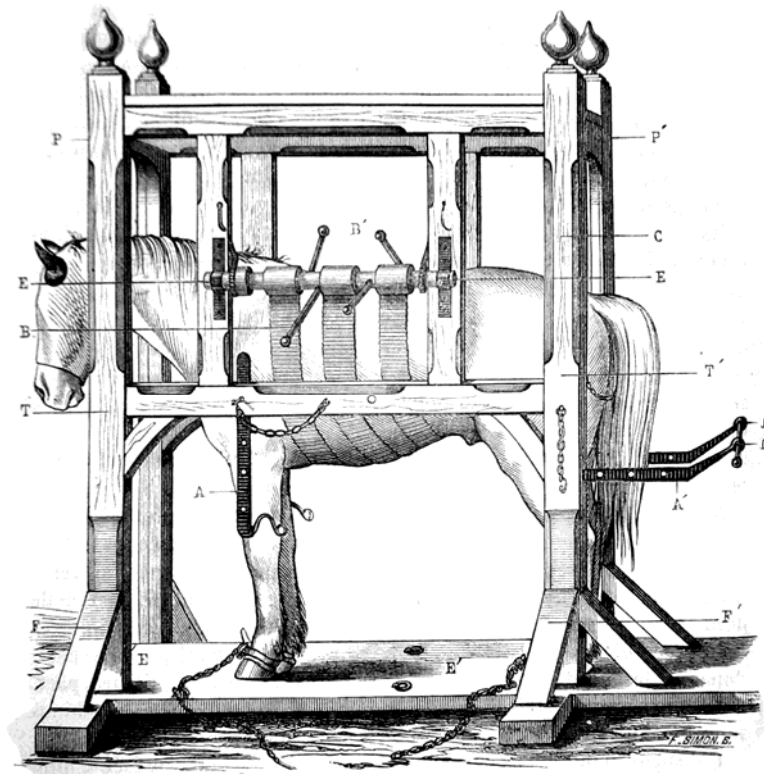
« Des reins et de l'arrière-main : Si les reins d'un cheval sont atteints et s'il souffre vivement du dos [...]. Tu le soigneras ainsi. Tu le soigneras en le saignant au ventre<sup>9</sup> ou à la queue. Tu recueilleras ce sang, tu le mêleras à un onguent, tu lui feras une fomentation de [ueruenis] et tu le soigneras en le tenant debout dans un travail. »

Les textes sont muets quant au mode de suspension dans la *machina*. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, on faisait reposer l'animal sur une toile ou sur un réseau de sangles tendus sous le ventre et le thorax, fixés de part et d'autre du châssis par deux longs treuils cylindriques. Les cordes, qui auraient coupé la peau, ne convenaient pas. Précisons que les bovins ne supportent pas d'être suspendus.

<sup>7</sup> *Equum diutius suspensum* est difficile à interpréter. Plusieurs hypothèses ont été proposées : IHM (1892, p. 137) rapproche cet emploi de Végèce, IV, 4, 1 (*suspensumque animal ab alio cibo penitus abstinebis*), toutefois peu explicite. K.-D. FISCHER (1980, p. 96) estime que cela signifie « privé de nourriture » ou « dispensé de travail » ; J.N. ADAMS (1995, p. 602-604) prend le terme au sens premier, ce qui est permis par la majorité des emplois, à savoir « suspendu » dans la *machina*, qui servait à immobiliser le cheval pendant les traitements et décrite par Columelle, VI, 19,1. Ici, le cheval doit rester tête relevée « pour que la boisson versée par ses naseaux lui coule dans la gorge et ne soit pas rejetée ». Sur cette dernière interprétation, qui semble la plus convaincante, voir V. GITTON-RIPOLL, 2007, p. 266-267.

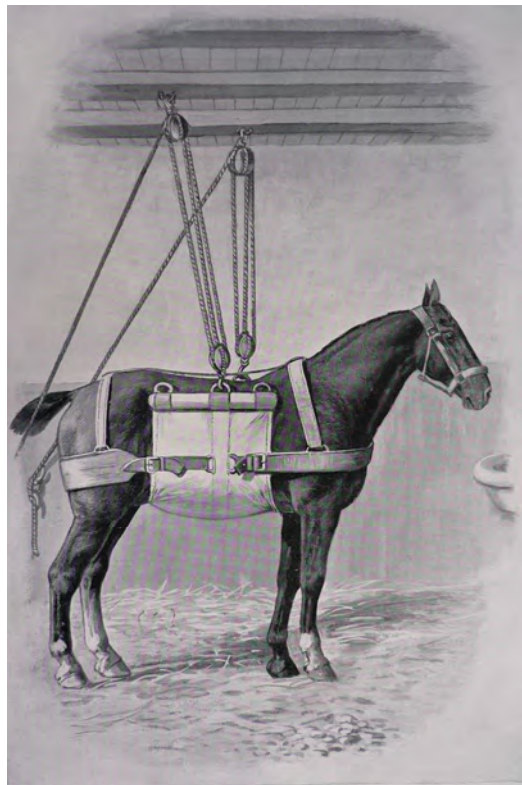
<sup>8</sup> *Congius* = 3,25 l. La potion administrée représente environ un litre.

<sup>9</sup> Sens incertain. Traduire *uiscera* par « parties internes du corps » n'aurait pas de sens. Sans doute le contenu – *uiscera* – désigne-t-il le tout, c'est-à-dire le « ventre ». Il ne peut ici s'agir que de saigner à la veine de l'éperon – veine épigastrique crâniale superficielle. Sous la peau, elle parcourt ventralement le thorax d'arrière en avant, sans rapport – pour l'anatomiste actuel – avec les organes internes.



**Fig. 5 : Cheval dans un travail, le tronc soutenu par un appareil de sangles.**

PEUCH François, TOUSSAINT J.-J.-H., *Précis de chirurgie vétérinaire*, P., Asselin et Houzeau, 1876-1877, 2 vol., t. 1, p. 430.



**Fig. 6 : Mode de suspension actuel d'un cheval.** AXE J. Wortley, *The Horse, its treatment in health and disease* [...], London, The Gresham Publishing Company, 1906, 9 vol., vol 7, pl. 49.

### *Une machina différente pour la bridée*

*Machina* prend aussi le sens d'appareil pour la bridée, de couloir pour la saillie de la jument par le baudet (et éventuellement l'étalon). Afin de rendre le saut plus facile et moins fatigant pour l'âne, le sol sur lequel repose la jument est incliné, entre deux murs bat-flanc. De plus, en abaissant l'avant-main de la femelle, la pente vers l'avant facilitait, au moins le croyait-on, la descente du sperme dans les voies génitales, gage de fécondation.

Columelle VI, 37 : *machina* servant à la saillie de la jument par un âne.

*Locus est ad hoc usu extractus, machinam uocant rustici, duos parietes aduerso cliuulo inaedificatos qui angusto interuallo sic inter se distant, ne femina conluctari aut admissario*

*ascendenti auertere se possit. Aditus est ex utraque capistrata in imo cliuo constituitur equa, ut et prona melius ineuntis semina recipiat, et facilem sui tergoris ascensum ab editiore parte minori quadrupedi praebeat.*

« On a un emplacement disposé à cet effet, que les paysans appellent *machina* ; cet emplacement est fermé par deux murs parallèles bâtis en face d'une petite éminence, et peu distants l'un de l'autre, afin que la femelle ne puisse se débattre ni se détourner du mâle qui la monte. Celle des deux entrées [située] en bas de la pente est établie pour [y attacher] la jument par le licol afin que, penchée en avant, elle reçoive mieux la semence de celui qui la saillit, et qu'elle offre, au quadrupède plus petit qu'elle, une monte facile sur son dos à partir du côté plus élevé. » (Fig. 7)

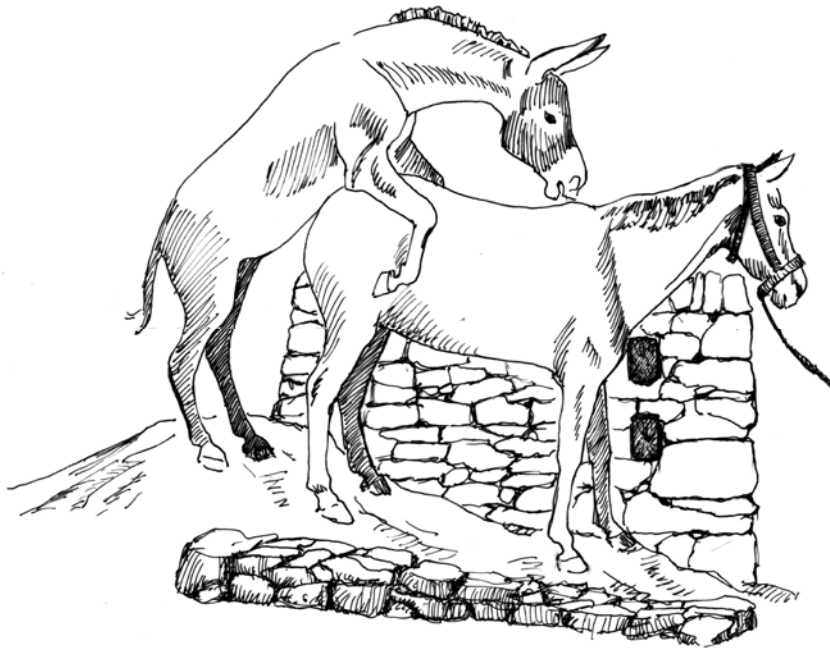


Fig. 7 : Travail rustique pour la bridée selon Columelle, le muret situé à droite de la jument étant supprimé pour montrer la pente du sol (Cliché F. Vallat).



La déclivité du sol vers l'avant est aussi recommandée pour la fosse dans laquelle on attache la jument atteinte de renversement de matrice (prolapsus utérin<sup>10</sup>). Une fois l'organe refoulé en place, celui-ci est attiré vers l'avant par son propre poids, ce qui prévient la récurrence, précaution encore en usage de nos jours.

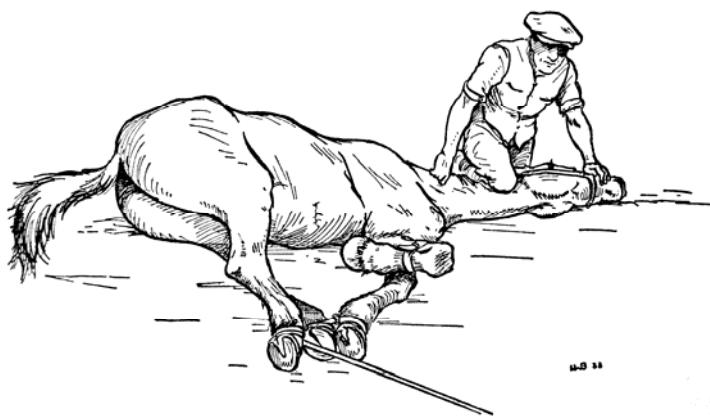
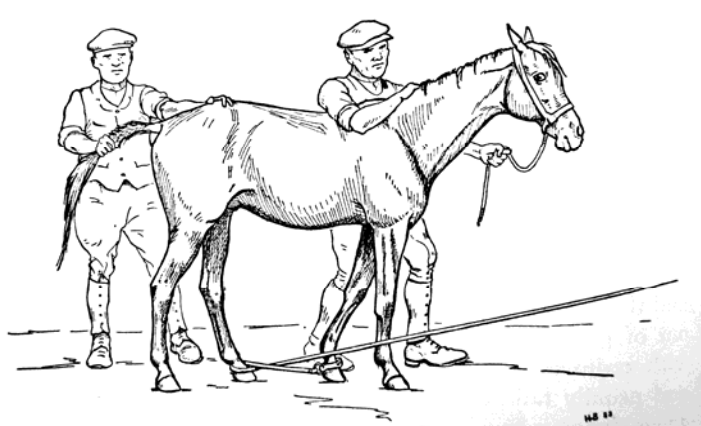
*Chir. 763. Equa loca si exierint, fossam facito et caput ei statuito, lumbos extolle quam altissime et manum siccam in verginali obicies.*

« Si une jument a une descente d'organes, fais une fosse et maintiens-lui la tête, élève-lui les lombes aussi haut que possible et insère une main sèche dans le vagin. »

### Contention en décubitus : l'abattage

L'abattage consiste à faire tomber le cheval à l'aide de cordes enserrant les membres pour réduire la surface de sustentation. Voici comment François de Garsault le pratiquait en 1741. Après avoir préparé un lit amortissant (paille, fumier), on enserre les membres de l'animal d'un lasso d'une dizaine de mètres.

« Ensuite dix ou douze hommes, pas moins, tirent fort et subitement la corde qui, en se serrant, rassemble les quatre jambes du cheval, et l'obligent à tomber ; cette façon a ses inconvénients : premièrement il faut avoir beaucoup d'hommes au bout de la corde, sans quoi, si le cheval est vigoureux, il entraîne souvent les lacs et les hommes, et quelquefois il s'en débarrasse totalement avant qu'il soit tout à fait serré, de façon qu'il faut recommencer, et le cheval alors effarouché est plus difficile à approcher<sup>11</sup>. »



**Fig. 8 : abattage d'un petit cheval avec une seule corde. Sur la figure du dessus, l'homme situé à l'arrière du poney tirera la queue au moment où les pieds seront réunis par la traction de la corde. En-dessous, trois paturons ont été liés ensemble et le membre antérieur droit replié à l'aide d'une étrivière. Cette position ne convient pas à la castration.** MILLER W.C., ROBERTSON E.D.S., *Practical animal husbandry*, 7<sup>th</sup> ed., Edinburgh, Oliver & Boyd, 1959, x-650 p., fig. 91-92.

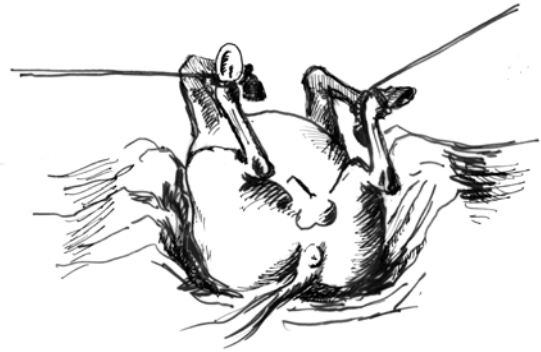
Il n'était pas nécessaire de réunir autant de monde pour jeter à terre les chevaux de l'époque romaine, animaux de taille plus modeste, d'autant qu'il existe des méthodes simples et efficaces, dans lesquelles la corde est serrée autour d'un paturon avant d'entourer les autres membres (Fig. 8).

D'ailleurs, à compter de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et suite à l'accroissement du modèle des chevaux, une amélioration s'est généralisée qui éloigna le procédé des conditions antiques. Il s'agit des entravons, bracelets rembourrés, bouclés sur les quatre paturons et

<sup>10</sup> Le prolapsus utérin consiste, chez les animaux, dans l'extériorisation par la vulve de la totalité de l'organe retourné « comme une chaussette ». Le refoulement dans l'abdomen donne lieu à de fréquentes récurrences auxquelles on opposait autrefois divers moyens mécaniques dont le plus simple, la gravité, est ici mis en œuvre.

<sup>11</sup> GARSULT, 1771 [1741], p. 383.

munis d'un anneau dans lequel coulisse la corde. La traction brusque sur celle-ci rassemble les pieds sans difficulté tandis qu'une poussée simultanée déséquilibre le cheval et le fait tomber sur le côté. Reste à s'opposer aux efforts qu'il fait pour se dégager. La tête doit être à tout prix maintenue en extension sans quoi la flexion de l'encolure vers le bas, en direction des jambes de devant, déchirerait les muscles dorsaux ou briserait les premières vertèbres thoraciques. On comprend que l'abattage devait être rapide et bien maîtrisé par le *mulomedicus* qui dirigeait les intervenants.



**Fig. 9 : Usage hypothétique de la fossa pour la castration selon la *Mulomedicina Chironis* 726 (Cliché F. Vallat).**

### Utilisation d'une fosse associée à l'abattage ?

Lorsqu'il s'agit de castrer un cheval après l'avoir couché latéralement, la découverte de la région opératoire nécessite de déplacer un des membres postérieurs sans le libérer tout à fait, faute de s'exposer aux coups de pied. Les hippocrates antiques optent pour une autre méthode consistant à rouler l'animal sur le dos, ce qui permet d'opérer par l'arrière en laissant les membres liés, mais avec l'inconvénient de devoir employer des aides pour maintenir le corps en équilibre. La conformation anguleuse du dos du cheval ne lui permet pas en effet de garder cette position comme l'homme. C'est à cette pratique que Chir. 726 fait référence :

*Si quod iumentum castrare uoles, sic obseruabis. Mense Maio uento Aquilone deponito quadripedem et resupinato iumentum et testiculos ei alligato, ne refugiant.*

« Si tu veux castrer un cheval, tu veilleras aux points suivants. Au mois de mai, lorsque souffle l'Aquilon, abats le cheval, renverse-le sur le dos et ligature-lui les testicules, pour qu'ils ne fuient pas (dans l'abdomen<sup>12</sup>). »

<sup>12</sup> Chez le cheval, la contraction volontaire du muscle crémaster remonte le testicule dans le canal inguinal. Au moment de la castration, l'ascension de l'organe oppose une forte résistance à la main qui doit le maintenir au fond des enveloppes. L'opérateur antique prévient cet inconvénient en ligaturant le scrotum au-dessus des testicules.

À ce passage correspond celui d'Apsyrtyus Berolinensia 99,6 :

*Ei βούλει καρυδῶσαι κτήνος, μηνὶ Μαΐῳ ἀνέμου βορέου πνέοντος ποιήσον φόσσαν, καὶ συμποδίσας αὐτό, καὶ βαλῶν ὑπτίον, ὥστε μὴ ἐγερθῆναι, τοὺς ὄρχεις δέσμευε.*

« Si tu veux châtrer les bestiaux, au mois de mai, quand souffle Borée, fais une fosse et lie-lui les pieds et, le renversant sur le dos de façon qu'il ne puisse se redresser, attache les testicules. »

L'apport le plus intéressant reste le parallèle entre *deponere equum* avec ποιήσον φόσσαν, καὶ συμποδίσας αὐτό, « fais une fosse, et entrave-lui les pieds », car il semble bien que cette fosse ait pour objet de tenir le cheval en décubitus dorsal, le corps bloqué dans la tranchée, sans recourir à autant d'auxiliaires (**Fig. 9**).

Pour mémoire, Végèce, 2, 41, 1 mentionne la fossa à des fins orthopédiques :

*Si iumentum ceruicem eiecerit aut laxauerit aut certe vertibula eiecerit uel extorserit [...] deponito iumentum atque constringito et ceruicem eius extendito supra fossam, donec omnia uertibula laxentur.*

« Si un cheval se démet et se relâche l'encolure ou s'il se luxe ou se déboîte une vertèbre [...] abats-le, lie-lui étroitement (les membres) et tends-lui l'encolure au-dessus d'une fosse jusqu'à ce que les vertèbres se relâchent. »

L'incarcération de la tête dans une clôture ou un choc contre un obstacle solide peuvent être la cause d'une subluxation des articulations cervicales. Outre la douleur toujours forte et en l'absence de compression de la moelle

épineière, le port anormal de l'encolure s'impose comme le symptôme majeur : celle-ci est incurvée d'un côté, ou raidie dans son ensemble. Les signes rétrocedent d'eux-mêmes en quelques semaines ou en quelques mois. Certains auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, encouragés par de rares succès, ont cédé à la tentation de forcer cette courbure, manœuvre inutilement douloureuse la plupart du temps. L'animal étant couché du côté convexe de la région cervicale, on plaçait sous celle-ci un billot ou tout autre objet convenable puis on appuyait sur la tête pour réduire le déplacement, en espérant le craquement caractéristique marquant la réduction<sup>13</sup>. Le passage que consacre Végèce à l'opération suggère l'inverse. Le sujet étant abattu sur le côté concave de l'encolure, celle-ci est placée au-dessus d'une fosse préalablement creusée. Tandis qu'un aide tire la tête vers l'avant, l'opérateur pèse de toutes ses forces sur la région cervicale qui devrait d'autant moins résister qu'elle est placée au-dessus du vide. C'est selon toute probabilité ce que signifie ce texte laconique.

### Conclusion

La *machina*, travail fixe et coûteux, répondait à la pratique vétérinaire non professionnelle des grands domaines agricoles latins. Il était conçu comme un espace de contention à l'intérieur duquel on attachait l'animal selon les besoins, en opposition avec les travaux modernes dont l'étroitesse permet une contrainte directe. Les paysans, familiers de l'appareil, donnaient le même nom à de rustiques couloirs de saillie réservés aux juments.

L'autre méthode de contention chirurgicale des grands animaux consistait à jeter ceux-ci à terre à l'aide de cordes. Elle n'est rapportée que par les hippiatres de l'Empire romain tardif, qui possédaient à cet égard un véritable savoir-faire.

### Remerciements

Les parties philologiques de ce travail doivent beaucoup à Valérie Gitton-Ripoll à laquelle j'exprime toute ma reconnaissance. Je remercie également Pierre-Paul Corsetti pour son aide bienveillante.

### BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, J.N., *Pelagonius and Latin veterinary terminology in the Roman Empire*, Leiden, E.J. Brill, 1995.
- ARBOGAST Rose-Marie, MÉNIEL Patrice, YVINEC Jean-Hervé, *Une histoire de l'élevage, les animaux et l'archéologie*, Paris, Errance, 1987.
- CADIOT Pierre Juste, ALMY Julien, *Traité de thérapeutique chirurgicale des animaux domestiques*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Asselin et Houzeau, 1901-1903, 2 vol.
- FISCHER Klaus-Dietrich (éd.), *Pelagonius, Ars veterinaria*, Leipzig, Teubner, 1980.
- GARSAULT François Alexandre de –, *Le Nouveau Parfait Maréchal [...]*, Paris, Bailly, 1771, 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 1741).
- GITTON-RIPOLL Valérie, « Sur quelques noms d'instruments de chirurgie ou de contention conservés par les textes vétérinaires latins », in CAM Marie-Thérèse (éd.), *La médecine vétérinaire antique*, Brest, PUR, 2007, p. 251-269.
- IHM Maximilianus, *Pelagonii Artia Veterinariae quae extant*, Leipzig, Teubner, 1892.
- SABBAH Guy, CORSETTI Pierre-Paul, FISCHER Klaus-Dietrich (dir.), *Bibliographie des textes médicaux latins, antiquité et haut moyen âge*, « Centre Jean-Palmerie », Mémoires VI, Saint-Étienne, Publications de l'Université, 1987.

---

<sup>13</sup> CADIOT, ALMY, 1901, t. 1, p. 496-502.

